

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baisse de prix du Sterdex® : l'exemple de trop d'une politique de santé incohérente

Le Comité économique des produits de santé (CEPS) a décidé de baisser de 30 centimes le prix fabricant de la spécialité Sterdex® à compter du 1er juillet prochain.

Le Sterdex®, médicament d'intérêt thérapeutique majeur, sans équivalent, reconnu par les prescripteurs et largement adopté par les patients, a déjà connu des tensions d'approvisionnement en 2023. Ne tirant aucune leçon de cet épisode, le CEPS prend le risque de nouvelles tensions voire de pénuries. Pour une économie dérisoire pour l'Assurance maladie, moins de 350 000 €, il porte un nouveau coup à l'accès aux soins et aux médicaments, à la gestion au quotidien des pharmacies et à la santé des patients.

En contradiction totale avec les objectifs affichés de souveraineté sanitaire, cette décision coûtera plus d'un million d'euros à un laboratoire français, maintenant sa production en France, à Angers ou à Ploërmel.

Alors qu'une baisse marginale du prix du médicament le plus coûteux pour l'Assurance maladie entraînerait la même économie, le CEPS persiste dans une politique aveugle de baisse de prix des médicaments matures.

Ces exemples se multiplient et sont systématiquement dénoncés par la FSPF. La réorientation tant attendue, affichée et vantée par les pouvoirs publics doit devenir une réalité !

Nous appelons donc solennellement le CEPS à annuler cette baisse et à enfin changer de paradigme en matière de politique tarifaire.

Arrêtons de jouer avec nos laboratoires ! Arrêtons de jouer avec la santé des Français !